



**BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés  
**Soumission par télécopieur :**

1-866-246-6893

**Soumission par courriel :** [soumissionsouest-bidswest@canada.ca](mailto:soumissionsouest-bidswest@canada.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'Agence Parcs Canada (APC) n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

**REVISION 002 TO A INVITATION TO TENDER**

**MODIFICATION 002 D'UNE INVITATION À SOUMISSIONNER DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Issuing Office - Bureau de distribution :**  
l'Agence Parcs Canada  
Calgary, AB T2G 4X3

<b>Title - Sujet :</b> Remise en état de traversées de ruisseau – Parc national des Prairies	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation :</b> 5P420-20-0444/A	<b>Date :</b> 6 avril 2021
<b>Amendment No. - N° de modification :</b> 002	
<b>Client Reference No. - N° de référence du client :</b> N/A	
<b>GETS Reference No.   N° de référence de SEAG :</b> PW-21-00949467	

<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin :</b> <b>At - à :</b> 14 h <b>On - le :</b> 13 avril 2021	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> MDT - HAR
---	--

<b>F.O.B. - F.A.B. :</b> <b>Plant - Usine :</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination :</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other - Autre :</b> <input type="checkbox"/>		
<b>Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à :</b> Jen Maheu		
<b>Telephone No. - N° de téléphone :</b> 587-432-8458	<b>Fax No. -N° de télécopieur :</b> 866-246-6893	<b>Email Address – Courriel :</b> <a href="mailto:jennifer.maheu@canada.ca">jennifer.maheu@canada.ca</a>
<b>Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction :</b> See Herein – Voir ici		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

<b>Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :</b>	
<b>Address - Adresse :</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone :</b>	<b>Fax No. - N° de télécopieur :</b>
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>	
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>

## Modification 002

La présente modification vise à reporter la date de clôture de l'appel d'offres, à distribuer les documents de présentation de la réunion des soumissionnaires du 25 mars 2021, à répondre aux questions des soumissionnaires et à apporter des modifications au dossier d'appel d'offres.

### A. DATE DE CLÔTURE DES SOUMISSIONS

La date de clôture de l'appel d'offres n° 5P420-20-0444/A est repoussée du 8 avril 2021 au **13 avril 2021 à 14 h (HAR)**.

### B. PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES

Fournisseur	Nom du représentant
H. Ogle Enterprises Inc.	Hewston Ogle
Finn Construction	Matt Finn

Les coordonnées des participants sont disponibles sur demande et moyennant l'approbation des

### C. QUESTIONS ET RÉPONSES

**Q1** Nous aimerions proposer un produit de remplacement pour le projet. Nous avons joint des renseignements sur le produit Flexamat pour remplacer les tapis de béton articulés et l'enrochement.

**R1** Veuillez noter que les produits de remplacement ne seront pris en compte qu'après l'annonce du soumissionnaire retenu. Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément aux dessins et aux spécifications, car il n'y a aucune garantie qu'un produit de remplacement sera approuvé.

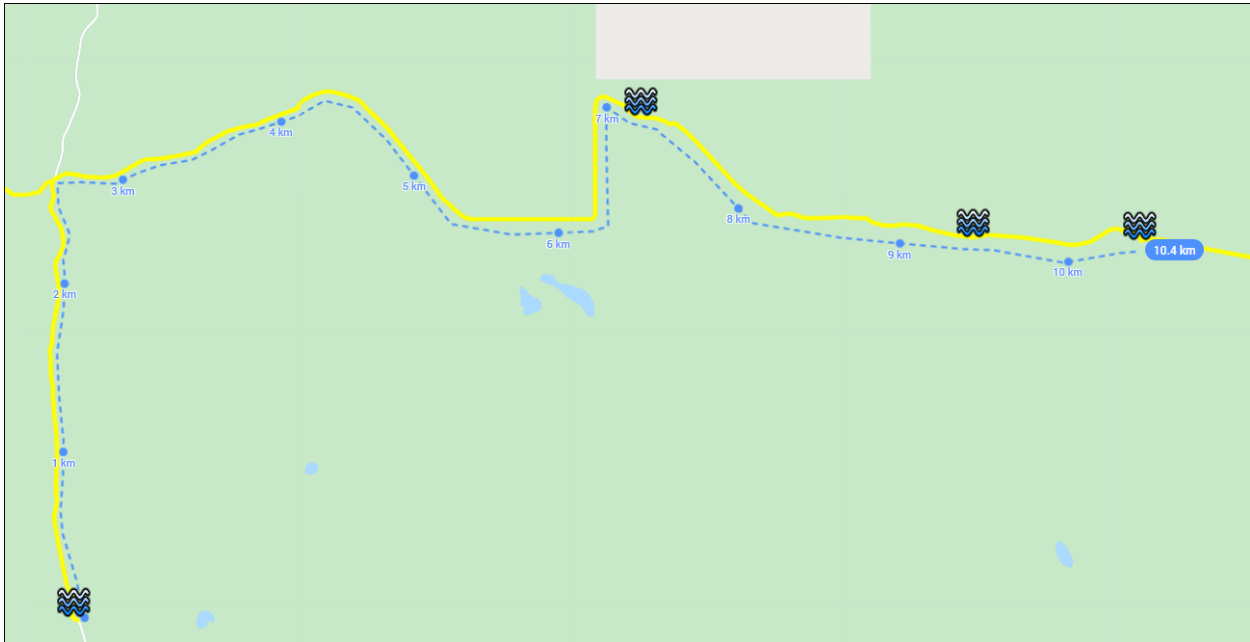
**Q2** Je voudrais savoir s'il y a des fournisseurs en particulier à contacter en Saskatchewan pour les matériaux suivants :

1. Matériaux géosynthétiques non tissés/tissés
2. Blocs de béton/ancrages
3. Tôle ondulée revêtue de polymère de 500 mm

**R2** Veuillez noter que les soumissionnaires devront faire leurs propres recherches de fournisseurs et qu'il y a des fournisseurs en Saskatchewan.

**Q3** Quelle est la distance entre ces quatre sites?

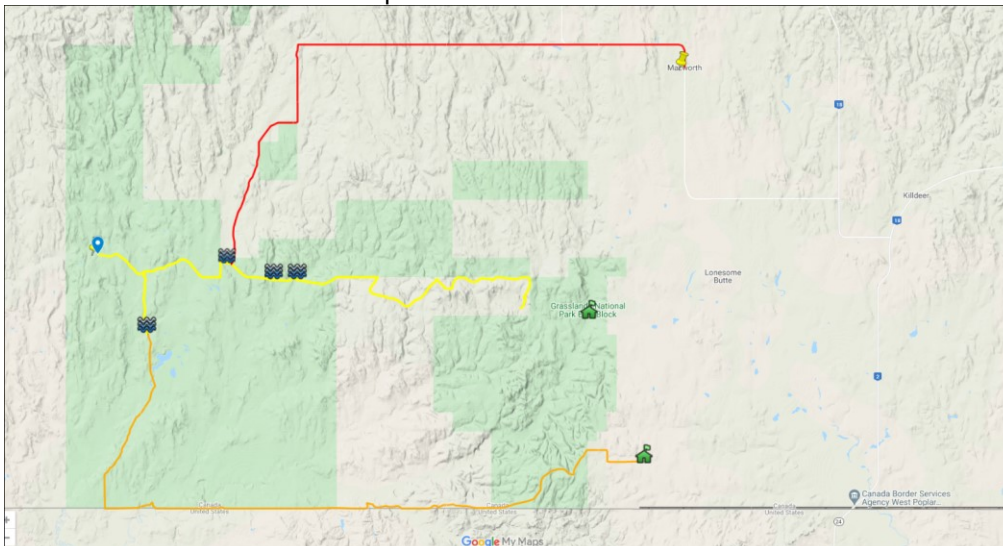
**R3** Environ **dix kilomètres** d'un bout à l'autre.

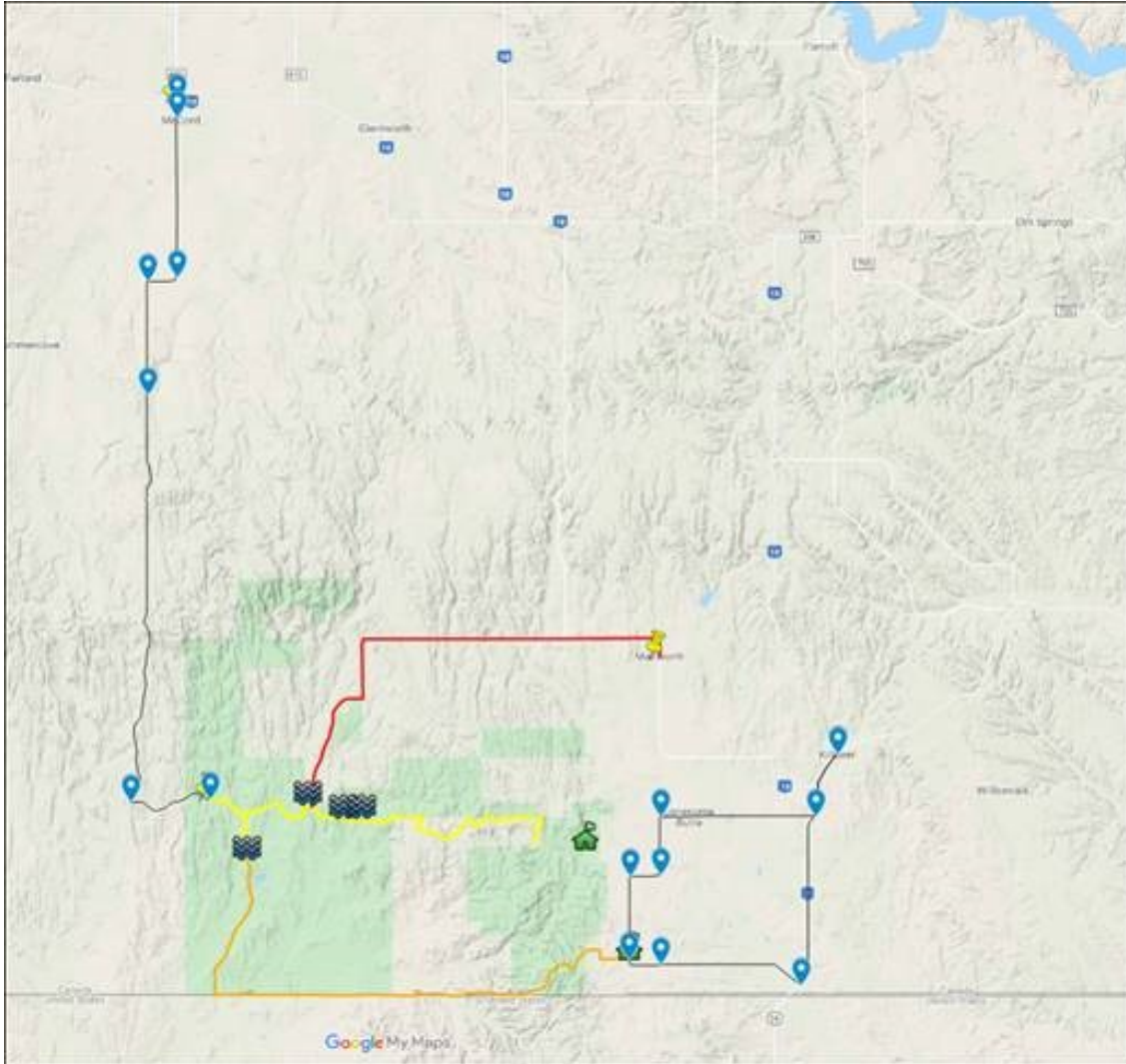


**Q4** Quelle est la meilleure façon d'accéder aux sites?

**A4** <https://www.google.com/maps/d/edit?mid=17SofLHsJIL0xbwNS5TWHEEE88fZ2W5Zt&usp=sharing>

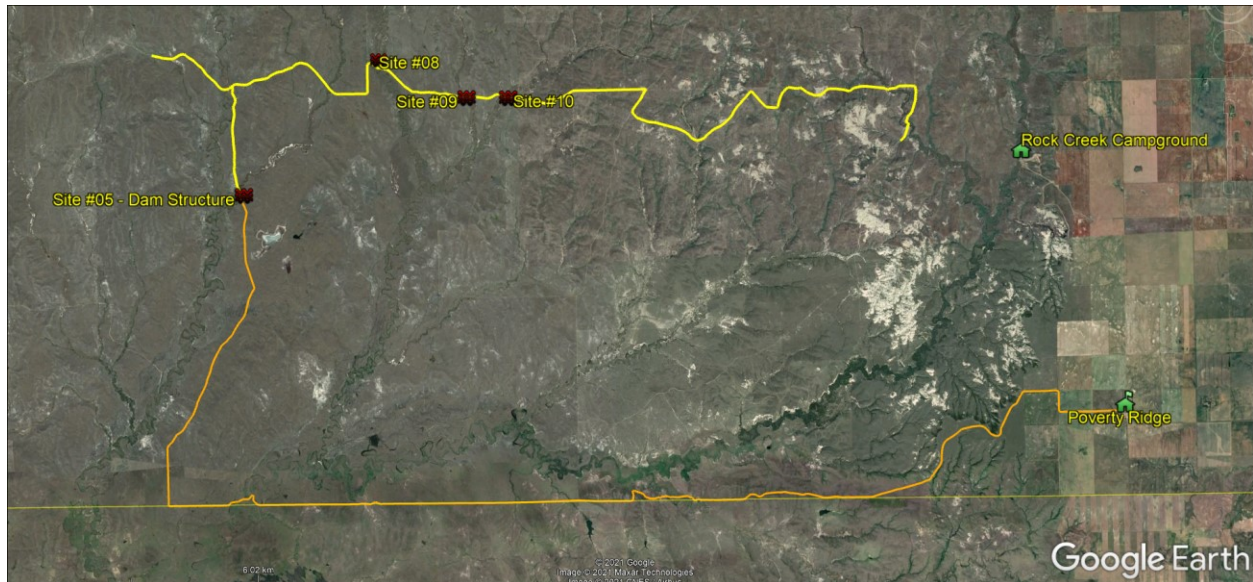
Pour vous rendre aux sites par l'accès pavé le plus près, empruntez l'autoroute 18/2 jusqu'aux chemins de gravier de la municipalité rurale de la région. À partir de cet endroit, il y a quelques options : déplacez-vous vers l'ouest sur Monea Road ou sur la route de section West Poplar à partir de l'autoroute 18/2 jusqu'au dépôt de Poverty Ridge, en entrant dans le parc par l'extrême est; ou bien dirigez-vous vers l'ouest sur la route de section MacWorth à partir de l'autoroute 18/2 et tournez vers le sud le long d'un chemin nivelé de la route municipale.





**Q5** Quelle est la distance entre le dépôt de Poverty Ridge et les sites?

**R5** Environ **33 kilomètres** du **site n° 05**.



**Q6** À propos des blocs de béton, vous avez mentionné des tapis de béton articulés. Devons-nous les fournir?

**R6** Sur la liste des prix unitaires, tous les articles sont énumérés séparément pour la fourniture des tapis de béton articulés et leur installation. Veuillez noter que tout travail supplémentaire imprévu pourrait nécessiter un ordre de modification.

**Q7** Est-ce que tous les prix unitaires contenus dans le tableau sont des chiffres approximatifs combinés des verges de matériaux et de béton articulé requis pour tous les projets?

**R7** Le tableau des prix unitaires est celui des quatre emplacements combinés. Veuillez consulter les spécifications qui contiennent des détails pour chaque disposition de paiement et indiquent comment chaque article sera payé et s'il y a des frais accessoires.

**Q8** Sommes-nous tenus de produire un cautionnement de soumission pour ce projet?

**R8** Oui, une garantie de soumission est requise. Veuillez soumettre vos documents par télécopieur ou par courriel, à l'adresse de réception des offres désignée sur la première page du document d'appel d'offres, avant la date limite de soumission des offres. Veuillez noter que les offres ne peuvent pas être envoyées à l'adresse courriel de l'agent de négociation des marchés.

**Q9** La section 01 35 43 de la page 46 indique les semences d'herbe ne sont pas fournies dans le cadre des travaux, mais ce n'est pas grave s'il y a sur place un représentant de Parcs Canada pour appliquer les semences dès que nous aurons placé la terre végétale, sinon elle s'érodera, ce qui soulève une autre préoccupation, et je suis d'avis qu'un tapis anti-érosion devrait être installé sinon la couche de terre végétale s'érodera, surtout en présence de nouvelle terre végétale. Si nous pouvions utiliser la couche de terre existante qui est pauvre et grumeleuse, celle-ci pourrait tenir en place.

De plus, j'ai cru comprendre que l'article B1 de la feuille de soumission indique qu'une superficie de 480 m<sup>2</sup> doit être retirée pour installer le nouveau tapis de béton, et à l'article B13, il est indiqué que 480 m<sup>2</sup> de terre végétale doivent être mis en place et nivelés, mais ces renseignements sont vraisemblablement erronés. Veuillez confirmer...

**R9** En raison de la nature sensible des sites, Parcs Canada effectuera l'application des semences une fois les travaux achevés et aucun tapis anti-érosion supplémentaire ne sera requis. Nous conseillons à l'entrepreneur de laisser la végétation en mottes dans la terre végétale retirée et de ne pas trop ratisser ces endroits après l'avoir replacée, ce qui aidera Parcs Canada au moment de la remise en végétation. Pour ce qui est de la deuxième partie de la question, les quantités sont exactes, car il n'y a pas de terre végétale à l'endroit où les tapis de béton articulés seront placés. Toutefois, la terre se trouve près des tapis et devra donc être déplacée pour faciliter la construction, puis replacée.

#### **D. MODIFICATIONS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

**Ajouter le dossier suivant :** *DSP2\_20-0444.zip*

Résumé du document

Présentation de la réunion des soumissionnaires : *Bidders Conference PPT Presentation\_FR.pdf*

**LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.**